

L'an deux mille quatorze, le vendredi 25 avril, à 20H, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Vote fiscalité directe des 4 taxes locales 2014
- Pénalités de retard RD 45 / rue des Brosses
- Constitution commission communale des impôts
- Projet Vidéo surveillance
- Compte rendu commissions municipales
- Questions diverses

L'an deux **mille quatorze**, le **vendredi 25 avril**, à **20H**, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger.

Présents : Christelle BARRIERE, Émile BUFFET-MARTIN,
Patrice CLAMOTE Hervé COLINOT,
Thérèse DURAND, Luc GOLDENBERG,
Sébastien JORANDON, Olivier LE CAM,
Bruno MARTINET, Roger NACCACHE,
Céline ROBERGE, Caroline SAILLARD,
Bertrand SERVOIS, Sandrine VOCORET

Excusée ayant donné procuration : Martine MÉTÉNIER

Secrétaire de séance : Thérèse DURAND

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- vote les taux des taxes pour 2014 suivants :
 - o Taxe d'habitation : 18,84 %
 - o Taxe foncière bâti : 27,96 %
 - o Taxe foncière non bâti : 96,57 %
 - o Cotisation foncière des entreprises : 30,66 %
- décide d'appliquer le taux des pénalités de retard de 90 % à l'entreprise MERLOT T.P soit un montant total de : 9 450 € TTC considérant la fin d'exécution des travaux constatée le 19 mars 2014 et en application avec le cahier des clauses administratives particulières imposant des pénalités journalières de retard d'un montant 500 € TTC et que le nombre de jours de retard est fixé à 2, soit un montant total de 10 500 €
- désigne les différentes personnes proposées au choix de la direction des impôts pour la constitution de cette commission :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
DURAND Thérèse	MARTINET Bruno
LE CAM Olivier	JORANDON Sébastien
BUFFET-MARTIN Emile	GOLDENBERG Luc
BARRIERE Christelle	VOCORET Sandrine
COLINOT Hervé	METENIER Martine
SAILLARD Caroline	MOULINNEUF Bernard
ROBERGE Céline	PERRIN Jean
CLAMOTE Patrice	GOURY Odette
<u>Domiciliés hors commune</u>	
Mr D'HARCOURT Jacques	Mme MAGINOT Antonia
<u>Propriétaire de bois et forêts</u>	
Mr SERVOIS Bertrand	Mr de CHAMPS Hugues

Suite à une erreur matérielle, cette délibération modifie partiellement la délibération du 4 avril 2014 concernant l'élection des délégués aux différents syndicats intercommunaux, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a élu, à l'unanimité, les délégués aux syndicats intercommunaux des transports scolaires de Sancergues et SDE 18 décrits ci-dessous :

	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Transport scolaire Sancergues	Olivier LE CAM	
	Sandrine VOCORET	
SDE 18	Patrice CLAMOTE	Olivier LE CAM

Le Conseil Municipal désigne les commissions bâtiments et voirie pour monter un dossier sur le projet vidéosurveillance de la commune.

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger,

